



CROIX-ROUGE CANADIENNE

Rapport annuel 2009-2010

... Nous sommes là

La Croix-Rouge

Les Principes fondamentaux

Codifiés voilà 45 ans, les **Principes fondamentaux** de notre organisation guident toutes nos opérations, comme en témoignent directement les activités de la Croix-Rouge depuis 147 ans.

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le **Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**, sous ses aspects international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part

aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.



Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

(Adoptés lors de la 20^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Vienne, en 1965)

Les origines



Au Canada, la **Croix-Rouge** a vu le jour à la bataille de Batoche, un épisode marquant de la Rébellion du Nord-Ouest de 1885. **George Sterling Ryerson**, chirurgien de Toronto affecté aux Grenadiers, y a déployé un drapeau de fortune aux couleurs de l'organisation, sous lequel les blessés des deux camps ont pu se faire soigner en toute sécurité.

En l'honneur du Dr Ryerson, qui a si bien su incarner les principes du Mouvement et qui a contribué grandement à constituer la *Société canadienne de la Croix-Rouge* en 1909, celle-ci tiendra son assemblée annuelle à Batoche, en Saskatchewan.

Nous sommes là

Établie en permanence ou intervenant selon les besoins grâce à ses équipes de secours et d'autres bénévoles, la **Croix-Rouge** est synonyme d'une présence humanitaire forte et efficace dans des centaines de localités, grandes et petites.

Depuis plus de **100 ans**, la **Croix-Rouge canadienne** vient en aide à des collectivités au pays et à l'étranger grâce à ses programmes de prévention et de secours en cas de sinistre ou de conflit.



Table des matières

I STRATÉGIE 2015	2		
Message du président	4		
Message du secrétaire général	5		
2 PRÉVENIR LA SOUFFRANCE	6		
Prévention des traumatismes	6		
Prévention de la violence	7		
Édurespect	7		
Résilience communautaire	8		
Des Moustiquaires pour le Kenya... et plus encore	8		
Aide à la reconstruction de la Croix-Rouge du Libéria	9		
Les aînés: préparation en cas de sinistre et aide à l'autonomie	10		
Au secours des îles Maldives	11		
Toujours présents au Honduras et au Nicaragua	11		
Paroles de photographes	12		
Formation à la sécurité	12		
Lutte contre la violence et la toxicomanie	13		
3 ALLÉGER LES SOUFFRANCES	14		
Haïti : Quand la grandeur riposte à l'horreur	14		
Destruction sur la côte ouest	17		
Désolation sur la côte est	17		
Alerte au Québec	17		
Tornades dans le sud de l'Ontario	17		
La souffrance se fait parfois plus subtile	18		
Prêt d'équipement médical	19		
Droit international humanitaire et enjeux humanitaires	20		
		4 À L'ŒUVRE....	22
		Grâce aux donateurs	22
		Portrait d'un donateur : Patrick Edwards	23
		Grâce aux partenariats avec des entreprises	24
		Grâce aux partenariats avec les gouvernements	25
		5 DIRECTION ET GOUVERNANCE	26
		Dirigeants de la Société	28
		Conseil des gouverneurs	29
		Dirigeants à titre honorifique	30
		Membres représentatifs nationaux	30
		L'Ordre de la Croix-Rouge	31
		Récipiendaires 2009-2010	31
		6 COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION	36
		Rapport du chef des Finances	37
		Rapport des vérificateurs sur les états financiers condensés	43
		Bilan condensé	44
		État condensé des résultats	45
		Notes complémentaires aux états financiers condensés	46
		Charges de financement	47
		Sri Lanka	21
		Même la guerre a des limites	21

Stratégie 2015



Où nous allons et comment nous y arriverons

Pour être efficaces et pertinents, pour baliser leur marche à la réussite, les organismes privés et publics s'en remettent souvent à un plan stratégique où ils déterminent leurs objectifs et en regard duquel ils mesurent leurs progrès. Il en va de même de la Croix-Rouge canadienne.

Il faut pour cela nous renouveler régulièrement et avoir en tout temps une idée précise des changements qui se produisent et des moyens d'y faire face. « Rien ne dure sauf le changement », disait déjà Héraclite il y a 2 500 ans, un truisme qu'on retrouve encore aujourd'hui dans les stratégies d'entreprise progressistes. C'est le changement qui a nourri notre expérience, et c'est notre capacité de l'assimiler qui détermine notre succès.

En cette fin de première décennie du XXI^e siècle, nous voulons être aussi efficaces et pertinents que possible et nous tentons de nous redéfinir à la lumière de ce que nous avons appris, de ce que nous avons vu et de ce que nous prévoyons.

Nous avons lancé durant l'année un plan stratégique détaillé où sont énoncés les moyens, les lieux et les motifs de notre action au cours des cinq prochaines années. Fruit de centaines d'entretiens menés à l'interne et à l'externe, ce plan énumère nos objectifs et nos meilleures idées pour les atteindre.

Et comme nous ne vivons pas en vase clos, il tient compte des circonstances actuelles et des enjeux nouveaux qui risquent d'influencer beaucoup de nos interventions.

Le monde change

Le monde change. Depuis quelques décennies, on voit moins de conflits armés entre des factions et des États identifiables, mais plus de guerres civiles intestines et de violence internationale mettant aux prises des acteurs autres que les États et des moyens autres que les armes classiques. Des camps s'en prennent parfois délibérément à des populations civiles où ils font de plus en plus de victimes.

Certaines tendances décuplent les conséquences des catastrophes naturelles. L'urbanisation du monde en développement, selon des méthodes de construction souvent douteuses, la fragilité des infrastructures nationales ou la non-viabilité des pratiques agricoles créent de grandes concentrations de victimes potentielles en cas de sinistre majeur. En même temps, des populations entières sont déplacées par les inondations, les longues sécheresses et autres perturbations dues au changement climatique.

Sur la scène intérieure, la nature des besoins évolue. Les programmes de prévention des traumatismes personnels (sécurité aquatique, RCR, secourisme) resteront au cœur des activités de la Croix-Rouge, mais la demande de programmes communautaires de prévention et de préparation aux sinistres se fait plus pressante.

Dans ce contexte mouvant, la Croix-Rouge canadienne aborde l'avenir avec un plan stratégique qui ne perd pas de vue la mission première :

améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité au Canada et partout dans le monde.

Chef de file au Canada et au sein du Mouvement en matière d'intervention directe, la Croix-Rouge canadienne prend les mesures nécessaires pour changer les choses. Ses capacités sont illustrées dans **six domaines d'excellence** :

- la gestion des sinistres
- la résilience communautaire et le renforcement des capacités
- les programmes sanitaires et les programmes sociaux
- la prévention de la violence
- la prévention des traumatismes
- les enjeux humanitaires et le droit international humanitaire

Ce sont les pierres angulaires de notre travail, les secteurs sur lesquels nous devons concentrer notre attention, nos ressources et notre temps, et que nous devons continuellement améliorer et adapter afin de répondre aux besoins de ceux que nous servons.

Les **six domaines d'excellence** sont d'égale importance. Cependant, certaines années, un ou plusieurs d'entre eux peuvent recevoir plus d'attention que d'autres, selon la maturité du programme, les besoins de la collectivité et diverses considérations mondiales. Comme nous travaillons près de la collectivité, les programmes sont dirigés localement et conçus en fonction des besoins.

Dans ce contexte mouvant, la Croix-Rouge canadienne aborde l'avenir avec un plan stratégique qui ne perd pas de vue la mission première : *améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité au Canada et partout dans le monde.*

Message du président

Les bénévoles demeurent
au cœur de notre action.



La Croix-Rouge canadienne termine en force la décennie et l'année de son centenaire. Grâce aux dons reçus de particuliers et d'entreprises, nous avons essuyé le ralentissement économique sans réduire nos services. Mieux encore, nous avons étendu notre présence internationale en une période où le monde en avait justement besoin.

Il n'y a pas lieu de nous satisfaire de ces heureux résultats. Au contraire, le Conseil des gouverneurs et la haute direction savent que le temps est venu de préparer l'avenir. Au cours des 12 prochains mois, nous entreprendrons une révision de toutes nos opérations. En même temps, nous voulons uniformiser la reddition de comptes à la grandeur du pays et gérer le rendement de manière à accroître l'efficacité opérationnelle et la productivité.

Nous avons un avantage sur la plupart des organisations, des secteurs public et privé. C'est dans la nature et dans la tradition des bénévoles et des employés de la Croix-Rouge de vouloir faire les choses comme il faut. Certes, les besoins sont plus grands que jamais, mais il est aussi plus nécessaire que jamais de bien rendre compte de l'utilisation de nos fonds.

L'exercice vise notamment nos frais d'exploitation et de collecte de fonds. Chacun de nous doit se demander comment chaque dollar dépensé nous rapproche de nos objectifs. Nous allons redoubler d'efforts pour que le maximum des fonds mis à notre disposition soit affecté directement à nos

programmes nationaux et internationaux, pour soutenir nos gens et les populations auxquelles nous venons en aide.

Les bénévoles demeurent au cœur de notre action. Nous comprenons qu'il faudra recruter et former de nouvelles cohortes afin de répondre à une demande qui, nous le savons, sera croissante. Munis de comptes rendus plus précis, plus à jour et plus cohérents, nous pourrons mieux recenser nos ressources et les affecter à bon escient.

Enfin, notre examen nous aidera à mieux discerner les domaines d'excellence énoncés dans notre plan d'action à long terme, **Stratégie 2015**.

Beaucoup d'organismes publics et privés parlent de la nécessité d'un changement de culture. Nous ne sommes pas de ceux-là. Durant toutes mes années à la Croix-Rouge, je n'y ai vu rien d'autre qu'une culture d'humanité, de professionnalisme, de dévouement et de créativité.

Je crois que nous pouvons accomplir tout ce que nous voulons. Nous sommes en train de modeler exactement le genre d'organisation qu'il faut pour y parvenir.

Salutations,

Le président,

A handwritten signature in blue ink that reads "Mario Dionne". The signature is written in a cursive, flowing style.

Mario Dionne

Message du secrétaire général

Après une deuxième année complète à titre de secrétaire général et chef de la direction de la Croix-Rouge canadienne, il est clair à mes yeux que nos bénévoles, nos employés et nos donateurs représentent ce que le Canada a de meilleur à offrir.

Les efforts qu'ils déploient, comme leur extraordinaire générosité, ne peuvent que m'emplir d'optimisme devant les défis qui nous attendent au Canada et à l'étranger.

Le dévouement des employés et des bénévoles de la Croix-Rouge canadienne a été mis à l'épreuve encore cette année dans presque toutes les régions du Canada et en maints endroits de par le monde. Feux de forêt en Colombie-Britannique, violente tornade en Ontario, catastrophes naturelles, drames personnels, les occasions de prêter secours n'ont pas manqué au pays. En même temps, nous avons poursuivi notre œuvre de préparation, de formation et d'éducation afin d'aider à prévenir les traumatismes, à éviter les catastrophes et à contenir la violence.

Tandis que le cinquième anniversaire du tsunami clôturait cette année des volets importants de notre mission dans l'océan Indien, une catastrophe tout aussi dévastatrice s'abattait sur notre hémisphère. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti a causé la mort de plus de 300 000 personnes et ravagé une infrastructure nationale déjà fragile. La capitale, Port-au-Prince, a été le théâtre d'une tragédie qui dépasse l'entendement et qui a mis en branle le plus grand effort de secours humanitaire jamais déployé par la Croix-Rouge dans un seul et même pays.

Notre présence active sur les lieux, dès le lendemain du séisme et pendant encore longtemps, a de quoi susciter chez nos concitoyens une fierté bien légitime.

Notre rôle là-bas évoluera avec le temps. Nous continuerons de travailler de concert avec nos partenaires au sein de la famille de la Croix-Rouge et avec les autres membres de la communauté humanitaire, en offrant nos compétences et notre expérience du rétablissement comme nous l'avons fait au cours des cinq dernières années en Asie.

La formule qui fonctionne est celle de la coopération et de l'application des meilleures idées, d'où qu'elles viennent. Le partage de l'information, des ressources et des responsabilités nous rend plus solidaires, plus pertinents et plus efficaces dans notre mission première : prévenir et alléger les souffrances. Bref, nous sommes tous meilleurs lorsque nous travaillons ensemble.

Les relations durables que nous avons établies avec d'autres Sociétés nationales montrent à quel point ces collaborations peuvent être fructueuses. Le présent rapport en offre plusieurs illustrations, autour d'un thème central qui cerne bien le vécu de la Croix-Rouge en 2009-2010 et qui montre, en définitive, comment nous voyons notre rôle dans le domaine humanitaire.

Nous sommes là.

Le secrétaire général,



Conrad Sauvé

...il est clair à mes yeux que nos bénévoles, nos employés et nos donateurs représentent ce que le Canada a de meilleur à offrir.



2 Prévenir la souffrance

Si la Croix-Rouge est tenue en haute estime pour sa capacité d'intervenir après un sinistre, elle est aussi foncièrement engagée dans des programmes qui peuvent atténuer les effets des catastrophes et réduire la souffrance de toutes sortes de façons.

Prévention des traumatismes

Il est impossible de calculer précisément combien de décès ou de blessures sont évités du fait que plus de 1,6 million de Canadiens s'inscrivent chaque année à nos cours de prévention ou de leadership en secourisme, RCR, natation et sécurité aquatique, etc. De nombreuses études concluent cependant que les personnes formées en secourisme sont plus conscientes de la sécurité; selon une enquête européenne signalée dans un rapport de 2009 du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 30 % d'entre elles ont eu à appliquer les compétences acquises.

Soucieux de rester à l'avant-garde de la formation en prévention des traumatismes, nous avons fait l'acquisition de 70 défibrillateurs externes automatisés. Ces appareils marquent un progrès remarquable en changeant la nature du secourisme et des soins cardiaques pré-hospitaliers. Plus ils se répandent, plus il importe d'expliquer au public leur mode d'utilisation.

Nos programmes de natation et de sécurité aquatique sont depuis longtemps au cœur de notre engagement envers la collectivité. « La sécurité aquatique commence avec vous », dit le slogan de notre campagne qui culmine avec la Semaine de la sécurité aquatique et la Journée nationale des gilets de sauvetage.

Cette année, nous avons entrepris de revoir le programme en consultant nos moniteurs et les responsables d'installations aquatiques. Leurs commentaires nous aideront à mieux nous ajuster aux besoins des Canadiens qui veulent apprendre à nager en toute sécurité.

Chef de file en recherche sur les causes de noyade, la Croix-Rouge s'est vu décerner à l'automne 2009 le Prix de la sécurité maritime pour sa contribution dans ce domaine. Notre étude décennale sur les noyades au Canada cerne les principaux facteurs en cause et propose aux fabricants, aux forces de l'ordre et au grand public des solutions propres à diminuer encore davantage le nombre de noyades accidentelles.

Chaque année, plus de 650 000 Canadiens, c'est-à-dire pas moins de 4 % de la population active, se blessent au travail. La Croix-Rouge est résolue à réduire ce malheureux bilan en aidant à rendre les milieux de travail plus sécuritaires. C'est ainsi qu'elle s'est associée l'an dernier à sa Société sœur des États-Unis pour



diffuser son message sur tout le continent durant la semaine nord-américaine de la santé et de la sécurité au travail.

Prévention de la violence

É D U R E S P E C T

Le programme **ÉduRespect** de la Croix-Rouge canadienne a fêté ses 25 ans en 2009. Couvrant un large éventail de domaines, il mise sur la formation et l'éducation pour révéler au grand jour, dénoncer et enrayer les situations d'intimidation et de violence.

Des ateliers intitulés « La prévention en mouvement » enseignent au personnel, aux bénévoles et aux parents à gérer les risques, à prévenir la maltraitance des enfants et à créer des environnements sûrs. L'outil didactique « La création d'environnements sûrs pour l'enfant ou le jeune en 10 étapes » et la nouvelle édition du manuel d'atelier viennent compléter cette formation, aussi dispensée en ligne. Plus de 400 000 jeunes et adultes ont reçu la formation durant l'année.

Nous collaborons avec les collectivités autochtones dans le cadre du « Cercle bénéfique de la prévention », un atelier de trois jours conçu par et pour les Premières nations, les Inuits et les Métis, ainsi qu'avec les enseignants du primaire et les travailleurs en garderie afin de prévenir la violence faite aux jeunes, notamment par le programme de sécurité personnelle c.a.r.e. destiné aux enfants de 5 à 9 ans.

ÉduRespect vise dans la mesure du possible à mobiliser et à former des jeunes des milieux mêmes où se manifestent différentes formes de violence, comme l'intimidation et le harcèlement, qui peuvent littéralement détruire des vies. Outre qu'il sensibilise les adultes et les jeunes à ces problèmes, le programme forme des intervenants capables de donner ensuite des ateliers de prévention auprès de leurs pairs et des jeunes enfants.

Un autre volet fait la promotion des relations saines dans les fréquentations amoureuses. Toujours par l'entremise des ateliers et des campagnes en milieu scolaire, nous cernons les éléments qui font que des relations sont bonnes ou malsaines, nous inculquons des techniques de communication et de prévention et nous mettons en garde contre la prédation et l'exploitation sexuelles sur Internet.

Créé d'abord dans la région de Vancouver, le programme **ÉduRespect** de la Croix-Rouge est maintenant offert dans tout le Canada et dans le monde en partenariat avec 10 autres Sociétés nationales.

Un coup de pouce de Shania Twain



La grande vedette de la musique canadienne Shania Twain s'est mise gracieusement au service de la Croix-Rouge pour faire la promotion d'ÉduRespect en Ontario. Lors d'une activité tenue en janvier à Toronto avec le concours de RBC, elle a contribué à amasser plus de 100 000 dollars pour la lutte contre la violence et la négligence à l'égard des enfants.



Depuis plus de sept ans, la Croix-Rouge canadienne distribue des moustiquaires pour lutter contre la malaria.

Résilience communautaire

DES MOUSTIQUAIRES POUR LE KENYA... ET PLUS ENCORE

Dans quelque groupe que ce soit, la distribution de moustiquaires est l'exemple classique pour illustrer à quel point une dépense modeste peut changer la vie d'une famille, en protégeant les jeunes enfants vulnérables et les femmes enceintes contre les piqûres de moustiques qui propagent la malaria.

La Croix-Rouge canadienne s'en occupe depuis plus de sept ans. Grâce à la générosité du public et à l'aide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), elle a recueilli durant cette période 47 millions de dollars et distribué sept millions de moustiquaires au cours de 12 campagnes menées en Afrique, la plus récente étant celle de 558 000 unités distribuées au Burundi.

Bilan de l'opération : on estime avoir sauvé bien au-delà de six millions de vies.

C'est bien d'obtenir les moustiquaires, mais les distribuer dans des coins reculés, expliquer aux familles comment s'en servir et s'assurer par la suite qu'elles sont entretenues et utilisées correctement, c'est une autre histoire. L'expérience nous a appris qu'il faut des bénévoles dûment formés, des gens de la collectivité qui comprennent la langue, la géographie et la culture. Pour constituer ces effectifs à l'échelon local, près de 30 000 bénévoles ont été formés par la Croix-Rouge canadienne, d'autres Sociétés nationales et la Fédération internationale.

Si l'idée de donner des moustiquaires pour combattre la malaria n'a rien de nouveau, nos efforts en Afrique prennent un aspect inédit qui est extrêmement prometteur. Avec le concours de la Croix-Rouge kényane, de l'Organisation mondiale de la santé et de l'ACDI, nous menons un projet pilote visant à assurer l'offre immédiate de médicaments antipaludiques. Un enfant présentant des symptômes de malaria peut mourir en l'espace d'un jour; or, dans l'immense majorité des cas, il faut plus d'une journée pour se rendre à un dispensaire ayant ces médicaments.

Grâce à la présence de la Croix-Rouge kényane dans les collectivités, le projet connaît un succès encourageant. En maintenant le programme de distribution des moustiquaires – et en supposant un bon degré de soutien de la part des pouvoirs publics, des entreprises et des



particuliers – nous avons bon espoir d’enrayer la propagation de cette terrible maladie, au Kenya et dans d’autres pays vulnérables d’Afrique.

Nous constatons aussi que les réseaux locaux de bénévoles ont un important effet multiplicateur. Non seulement ils acheminent les moustiquaires et les médicaments là où on en a besoin, mais on peut aussi leur enseigner d’autres interventions vitales : diagnostics rapides, médecine préventive auprès des femmes enceintes, production d’eau potable, vaccins contre la rougeole et la polio, traitement des vers intestinaux, prévention d’autres maladies infantiles par l’administration de suppléments vitaminiques.

Le Canada demeure un chef de file dans la lutte contre la malaria. Il a été l’un des premiers à jumeler la distribution de moustiquaires avec d’autres mesures sanitaires et il demeure un des plus importants bailleurs de fonds de ce programme.

Malgré nos efforts et ceux de nos partenaires, la malaria continue de prélever un tribut inconcevable. C’est pourquoi la Croix-Rouge n’aura de cesse d’atteindre les quelque 200 millions d’Africains qui n’ont pas de moustiquaires ou qui n’ont pas accès à l’éducation publique et à des médicaments antipaludiques à prix abordable.

AIDE À LA RECONSTRUCTION DE LA CROIX-ROUGE DU LIBÉRIA

Tandis que la Croix-Rouge et d’autres organismes humanitaires soulignaient les cinq années écoulées depuis le tsunami de l’océan Indien, un autre jalon était franchi en 2010 : celui de la reconstruction de la Croix-Rouge du Libéria il y a 5 ans.

Ce pays d’Afrique de l’Ouest de 3,5 millions d’habitants a subi les affres d’une guerre civile qui a duré près de 20 ans, tuant un quart de million de personnes, déplaçant des centaines de milliers d’autres, dont beaucoup vers des pays voisins, et provoquant une pauvreté extrême et un taux de chômage de 85 %.

Les bureaux de la Croix-Rouge avaient été pillés et saccagés, les employés et les bénévoles chassés, voire assassinés.

Tel était le scénario lorsque la Canadienne **Sally Miller** est arrivée en 2005, à la tête d’une petite équipe dépêchée par la Fédération internationale afin d’aider le secrétaire général **Daniel Clark** et la poignée de travailleurs restants à rebâtir la Société nationale de la Croix-Rouge.

Ce pays d’Afrique de l’Ouest de 3,5 millions d’habitants a subi les affres d’une guerre civile qui a duré près de 20 ans, tuant un quart de million de personnes.



La Croix-Rouge du Libéria continue à se reconstruire, un processus long, mais constant qui fera d'elle une institution stable desservant encore plus de monde dans un pays qui se relève d'un long conflit armé.

Avec l'aide de son homologue canadienne, la Croix-Rouge du Libéria s'est adressée à la population et aux sections régionales afin de dégager des priorités et de mettre en œuvre des politiques de recrutement permettant d'attirer et de garder un personnel dévoué et compétent, d'appliquer un contrôle serré des finances et d'adopter des règles strictes d'imputabilité et de transparence.

Le sort a malheureusement voulu que **Sally Miller** décède durant sa mission, mais son idéal et sa volonté ont survécu. Les efforts inlassables des travailleurs de la Croix-Rouge canadienne et de la Croix-Rouge du Libéria ont pris de l'élan avec la mise sur pied d'importants programmes. La présidente du Libéria elle-même, **Ellen Johnson-Sirleaf**, a déclaré que la Croix-Rouge de son pays était un modèle d'intégrité, de transparence et d'imputabilité que son tout jeune gouvernement démocratique était résolu à suivre.

Grâce à l'apport des collectivités, des sections, de la direction, de la gouvernance et des bénévoles, la Croix-Rouge du Libéria a dressé un plan stratégique conforme aux priorités d'une population déchirée par la guerre. Elle s'est aussi réapproprié son rôle crucial d'auxiliaire des pouvoirs publics, d'alliée dans le secours aux sinistrés et de conseillère en enjeux humanitaires, en gestion des sinistres, en aide à l'enfance et en guérison des traumatismes de guerre.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge du Libéria administre des programmes de santé, d'eau potable et d'hygiène, de réduction des risques liés aux catastrophes et de valeurs humanitaires. Elle se porte au secours des milliers de victimes des crues annuelles, aide les collectivités à se rebâtir et à devenir autonomes. L'aide qu'elle apporte aux enfants de la guerre assure un avenir meilleur à des milliers de jeunes Libériens. Enfin, elle continue à se reconstruire elle-même, un processus long, mais constant qui fera d'elle une institution stable desservant encore plus de monde dans un pays qui se relève d'un long conflit armé.

LES AÎNÉS : PRÉPARATION EN CAS DE SINISTRE ET AIDE À L'AUTONOMIE

De concert avec le programme des études appliquées sur les sinistres et les situations d'urgence de l'Université de Brandon, la Croix-Rouge canadienne au Manitoba a lancé **JUST IN CASE**, un programme de préparation personnelle aux catastrophes destiné aux aînés et en particulier à ceux qui vivent seuls.

Les personnes âgées apprennent à établir des plans d'urgence et sont encouragées à servir d'exemples aux autres. Des étudiants présentent des exposés devant des groupes choisis d'aînés et en recrutent parmi eux pour intervenir auprès de leurs pairs, c'est-à-dire



essentiellement refaire l'exposé *JUST IN CASE* en tête-à-tête avec des personnes âgées qui vivent isolées. Assurées d'un réseau de soutien et mieux préparées à un éventuel sinistre, les personnes âgées seront moins dépendantes des secours extérieurs, qui pourront dès lors se concentrer sur les besoins des plus vulnérables.

AU SECOURS DES ÎLES MALDIVES

Le Canada s'est porté au secours de plusieurs pays frappés par le tsunami de 2004, dont les Maldives, un chapelet d'îles de faible altitude dans l'océan Indien. Ne possédant pas de Société nationale à l'époque, ce pays était bien mal équipé pour faire face aux séquelles du séisme. La Croix-Rouge australienne et la Croix-Rouge canadienne se sont chargées de la première phase du Programme de gestion des déchets du tsunami : elles ont amélioré le sort de près du tiers de la population et réussi à nettoyer 74 des îles les plus ravagées, à aménager 79 centres permanents de déchets et à former en gestion des déchets 3 500 habitants, dont plus de 2 000 étudiants, répartis dans 77 collectivités.

Nous sommes restés pour aider à mettre sur pied le Croissant-Rouge des Maldives. En puisant dans nos fonds et dans nos moyens d'organisation, nous avons contribué à concevoir les programmes, à former les dirigeants, à constituer les effectifs et à établir les liens extérieurs. Le 29 avril, le Parlement des Maldives adoptait une loi inaugurant officiellement le nouvel organisme, envers lequel nous avons même pris un autre engagement, celui d'appuyer jusqu'en 2014 son programme communautaire de réduction des risques liés aux catastrophes.

TOUJOURS PRÉSENTS AU HONDURAS ET AU NICARAGUA

Le Canada a aussi maintenu ses relations avec les Sociétés de la Croix-Rouge du Honduras et du Nicaragua, les deux pays les plus durement touchés par l'ouragan Mitch de 1998, où nous avons dépêché une équipe considérable et une importante quantité de fournitures de secours.

Grâce à la collaboration des Sociétés nationales des trois pays, et avec le concours financier de l'ACDI, les Projets de soins de santé communautaires du Honduras et du Nicaragua ont contribué à la prévention des maladies et à la promotion de la santé au sein même des populations jugées vulnérables, surtout les enfants de moins de 5 ans et les femmes. Intégrés à l'effort de reconstruction consécutif à l'ouragan, ils ont contribué à maintenir les services et à renforcer les moyens sanitaires, en particulier dans les régions isolées.

Dans les deux pays, 450 bénévoles dûment formés ont dispensé une aide médicale à plus de 12 000 ménages répartis dans 60 collectivités.

Dans les deux pays, 450 bénévoles dûment formés ont dispensé une aide médicale à plus de 12 000 ménages répartis dans 60 collectivités.



Grâce à l'aide généreuse de ses citoyens, de ses pouvoirs publics, de ses entreprises, le Canada fait figure de chef de file en matière du rétablissement post-tsunami.

PAROLES DE PHOTOGRAPHIES

Pour marquer le cinquième anniversaire du tsunami du 26 décembre 2004, nous avons organisé une exposition pancanadienne appelée **Paroles de photographies**, réunissant des clichés pris par des enfants qui ont survécu au séisme.

En 2008, la Croix-Rouge canadienne a distribué à de jeunes Indonésiens de 8 à 16 ans des appareils-photo jetables, en leur demandant de capter ce qui représentait le mieux leur monde actuel. C'est ainsi qu'est née l'exposition, coup d'œil inédit et touchant sur une résurrection telle que vécue par des enfants, véritable témoignage d'espoir et de renouveau cinq ans après la catastrophe. Parmi plus de 1 000 photos soumises, on a retenu 40 images frappantes pour monter la collection qu'on a présentée dans différentes villes à travers le Canada, accompagnée de comptes rendus directs de travailleurs de la Croix-Rouge.

Grâce à l'aide généreuse de ses citoyens, de ses pouvoirs publics, de ses entreprises, le Canada est considéré comme un chef de file mondial en matière du rétablissement post-tsunami. Par l'entremise de Paroles de photographies, les Canadiens ont pu voir de près les effets bénéfiques de leur soutien. Si les photos sont nécessairement rattachées à un moment et à un lieu précis, elles transcendent le temps et l'espace pour rappeler que la vie et l'espoir peuvent regagner les jeunes survivants de cataclysmes, où qu'ils se produisent dans le monde.

FORMATION À LA SÉCURITÉ

À Vancouver, le programme *SmartStart* de formation multilingue en prévention des traumatismes pourvoit aux besoins de sécurité des plus vulnérables parmi les populations autochtones, dans leur langue maternelle. Ce sont des moniteurs bénévoles qui forment l'épine dorsale du programme. Issus de divers milieux ethnoculturels et dûment formés en secourisme, ils donnent en 46 langues différentes des ateliers gratuits desservant plus de 5 500 personnes.



LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET LA TOXICOMANIE

En 2009, le bureau régional de la Croix-Rouge à Standoff (Alberta) qui célébrait cette année son 10^e anniversaire dans la collectivité, a lancé un ambitieux projet pour aider les jeunes de la réserve des Blood à échapper au cercle vicieux du tabac, de la drogue, de l'alcool et de la violence.

Le **programme de leadership et de résilience**, financé en partie grâce à une subvention provinciale de 1,18 million de dollars, mise sur des activités scolaires, sur le service communautaire et sur un volet de loisirs et de retraites pour inculquer à la jeunesse à risque des réflexes de résilience et de protection.

Le programme connaît un succès retentissant : le taux d'arrestation des jeunes a diminué de 47 % et les suspensions scolaires de 75 %. Dans les écoles secondaires qui ont adopté le programme, la quasi-totalité des élèves obtiennent leur diplôme. Le travail auprès de la tribu des Blood comprend une retraite de jeunes, dans un ranch d'élevage en montagne. Beaucoup d'entre eux sortent de la réserve pour la première fois. « Le simple fait d'être là m'a enlevé tout un poids des épaules; j'ai pu tirer un trait sur mon passé peu glorieux », a confié l'un d'eux. « J'ai appris que je n'avais pas à me reprocher les erreurs des autres et que tout n'était pas de ma faute », a déclaré un autre.

Le taux d'arrestation des jeunes a diminué de 47 % et les suspensions scolaires de 75 %.

3 Alléger les souffrances

Au Canada, il n'y avait aucun dispositif national d'intervention avant la création de la Croix-Rouge canadienne il y a 101 ans.

De tout temps, l'humanité a vécu des conflits; de tout temps aussi, elle a connu des catastrophes naturelles. Avant la fondation de la Croix-Rouge voilà quelque 150 ans, il n'y avait pas pour ainsi dire de mobilisation internationale où des pays ayant les ressources et la bonne volonté nécessaires se portaient au secours de leurs concitoyens du monde.

Au Canada, il n'y avait pas non plus de dispositif national d'intervention avant la création de la Croix-Rouge canadienne il y a 101 ans. Les collectivités se débrouillaient seules, avec des résultats plus ou moins heureux, jusqu'à ce que la Croix-Rouge s'organise et qu'une loi fédérale la proclame auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire.

Haïti : Quand la grandeur riposte à l'horreur

Plus que tout autre sinistre survenu durant l'année, le tremblement de terre qui a secoué Haïti le 12 janvier 2010 illustre à la fois la nécessité d'alléger les souffrances dans le monde et la capacité mondiale d'y parvenir.

Le séisme, dont l'épicentre était situé tout près de la populeuse capitale de Port-au-Prince, a fauché plus de vies que toute autre catastrophe naturelle dans l'hémisphère occidental et déclenché la plus vaste campagne de secours que la Croix-Rouge ait jamais organisée à l'intention d'un seul pays. Une trentaine de Sociétés nationales ont convergé vers l'île antillaise dévastée.

Elles n'y ont trouvé que désolation et chaos, un spectacle inimaginable de vies arrachées ou ruinées et d'infrastructure démolie. De nombreux édifices de Port-au-Prince avaient subi de lourds dommages, comme la plupart des immeubles gouvernementaux d'ailleurs.

Un des premiers signes évidents de l'arrivée des secours a été l'hôpital de campagne installé par la Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge norvégienne au centre de Port-au-Prince près de l'Hôpital universitaire endommagé. En l'espace de quatre jours, malgré les obstacles logistiques et l'encombrement des routes, cette équipe de réponse aux urgences était déployée avec son personnel et d'autres délégués de la Croix-Rouge canadienne. D'une capacité de 70 lits, l'hôpital a traité jusqu'à 300 personnes par jour avant d'être déplacé à Petit-Goâve, une localité plus proche de l'épicentre, au sud-ouest de la capitale, et où le personnel médical faisait gravement défaut.





Au bout de quatre mois d'un intense effort international, la Croix-Rouge avait soigné plus de 100 000 personnes et fourni des provisions de secours à quelque 350 000 sinistrés.

Dans les deux premiers mois, 72 délégués canadiens ont été dépêchés sur place pour s'occuper de tâches urgentes dans tous les domaines : santé, eau et assainissement, secours et abris, mais aussi évaluation et communications. Une équipe de la Croix-Rouge canadienne a distribué des articles non alimentaires, comme des tentes, à plus de 30 000 personnes (environ 6 000 familles) à Jacmel et dans les localités voisines. Au bout de quatre mois d'un intense effort international, la Croix-Rouge avait soigné plus de 100 000 personnes et fourni des provisions de secours à quelque 350 000 sinistrés.

L'aide humanitaire ne se limitait pas à Haïti même. La Croix-Rouge a aidé les autorités à accueillir les nombreux citoyens canadiens qui revenaient au pays. Des bénévoles ont travaillé jour et nuit pour les réconforter et les aider à retrouver des proches à Ottawa, à Toronto, dans d'autres villes à travers le pays et surtout dans la région de Montréal, où se concentre la grande majorité de la population haïtienne au Canada.

La phase des secours d'urgence dure normalement quelques semaines ou quelques mois après un sinistre d'envergure, mais la Croix-Rouge s'est engagée très tôt à la prolonger jusqu'à un an en Haïti, tout en planifiant son engagement dans les phases suivantes : rétablissement et reconstruction, puis développement à long terme.

L'hébergement et l'hygiène revêtent une importance cruciale dans un pays menacé plus de la moitié de l'année par des pluies torrentielles et des ouragans. Nous nous sommes engagés à fournir 15 000 abris familiaux capables de résister à un ouragan de force 4 ou à un séisme modéré, et à en distribuer la moitié à Jacmel, à Léogâne et dans la région environnante. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'occupera de répartir le reste.

Dans les années à venir, la Croix-Rouge canadienne devrait prendre part à des projets d'alimentation en eau, d'assainissement et de soutien aux moyens de subsistance mis en œuvre par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et par d'autres Sociétés nationales partenaires, dans l'optique d'une démarche intégrée de rétablissement. Elle devrait aussi assurer un soutien médical provisoire et mettre en branle des initiatives locales de santé dans des secteurs choisis.

Chose certaine, il faudra de toute urgence procurer à la Croix-Rouge haïtienne les moyens de sa mission, c'est-à-dire l'aider à mettre en place des programmes de préparation aux sinistres, à atténuer les conséquences de futures catastrophes et échanger avec elle des pratiques exemplaires de gestion des sinistres et d'intervention d'urgence. Il faudra aussi évaluer les besoins et trouver les fonds nécessaires pour rebâtir ou remettre en état les équipements publics essentiels, dont les écoles et les hôpitaux.



DESTRUCTION SUR LA CÔTE OUEST

La Colombie-Britannique a connu au cours de l'été 2009 une des pires saisons de feux de forêt de son histoire : plus de 244 000 hectares sont partis en fumée sur le continent et sur l'île de Vancouver, forçant l'évacuation, souvent prolongée, de plus de 10 000 personnes. La Croix-Rouge a pu mobiliser pratiquement tous les bénévoles disponibles à la grandeur de la province pour soutenir les efforts de secours des autorités gouvernementales.

DÉSOLATION SUR LA CÔTE EST

Exactement 10 mois avant le séisme en Haïti, la Croix-Rouge canadienne intervenait dans une tragédie d'un tout autre ordre, ici même au pays. En mars 2009, 17 passagers et membres d'équipage ont péri lorsqu'un hélicoptère en route vers la plateforme pétrolière Hibernia, au sud-est de St John's (T.-N.), s'est abîmé dans l'Atlantique Nord. Une seule personne a survécu et il a fallu des jours pour récupérer tous les corps. Plus de 300 membres de familles affolées ont convergé vers un hôtel de St. John's, où l'espoir a bientôt fait place à la désolation. Vingt-six bénévoles et employés de la Croix-Rouge sont restés avec eux jour et nuit pour les reconforter et leur offrir couvertures, troussees hygiéniques, rafraîchissements, moyens de transport, et même des jeux, des crayons et des livres à colorier pour occuper les enfants. Certains de nos bénévoles avaient des compétences professionnelles en forage extracôtier ou dans différents champs de l'éducation et du travail social, dont l'intervention en cas de crise, l'aide aux endeuillés et la santé mentale.

ALERTE AU QUÉBEC

En octobre 2009 à Saint-Sauveur, au nord-ouest de Montréal, une émanation soudaine de gaz toxiques a forcé l'évacuation d'un quartier complet pendant plus de deux jours. En creusant un aqueduc souterrain, on avait perforé par inadvertance un conduit de gaz abandonné depuis longtemps, qui alimentait autrefois des réverbères et contenait encore des restes de toluène et de benzène. Répondant avec diligence à l'appel de la municipalité, une équipe de la Croix-Rouge s'est occupée de fournir des chambres d'hôtel, de la nourriture et des effets personnels à plus de 220 personnes, jusqu'à ce qu'on détermine par des tests de qualité de l'air qu'elles pouvaient rentrer chez elles sans danger.

TORNADES DANS LE SUD DE L'ONTARIO

De violentes tempêtes et des tornades ont balayé le sud de l'Ontario en août 2009, faisant des centaines de sinistrés. Des toits ont été arrachés, des arbres jetés à terre, des voitures abîmées. Dans la seule localité de Vaughan, plus de 600 maisons et 2 500 personnes ont été touchées.

La Croix-Rouge a pu mobiliser pratiquement tous les bénévoles disponibles à la grandeur de la province pour soutenir les efforts de secours des autorités gouvernementales.



La Croix-Rouge a aussitôt envoyé des bénévoles afin de pourvoir aux besoins immédiats de la population, en étroite concertation avec la Région de York et les instances locales. Elle a fourni du personnel à deux services chargés des inscriptions et des abris, ouverts par la localité après la proclamation de l'état d'urgence, et dépêché une unité d'intervention avec lits de camp, couvertures et autres articles de secours. Une centaine de personnes ont dû être évacuées de chez elles.

La souffrance se fait parfois plus subtile

Afin de favoriser l'autonomie des personnes âgées, la Croix-Rouge fournit un certain nombre de services à différents degrés à travers le pays.

Plus la population vieillit et les familles se dispersent, plus la solitude et l'aliénation guettent les aînés sur leur déclin. Afin de favoriser l'autonomie des personnes âgées, la Croix-Rouge fournit un certain nombre de services à différents degrés à travers le pays.

En Ontario et dans les Maritimes, on a consacré l'an dernier plus de 4,3 millions d'heures aux services de maintien à domicile et de soins continus. Nos bénévoles ont livré bien au-delà de 400 000 repas chauds aux aînés et aux personnes à mobilité réduite, et en ont amené près de 233 000 fois à des rendez-vous médicaux ou ailleurs. Ces services influent sur la santé physique et mentale et améliorent la qualité de vie de nos bénéficiaires, et montrent clairement que les soins prodigués à domicile diminuent d'autant la demande auprès des établissements publics.

Au Nouveau-Brunswick, avec l'aide du Secrétariat des aînés en santé, nous avons pu en 2009 étendre à toute la province nos services hebdomadaires de visites amicales et de réconfort téléphonique, que certaines personnes âgées considèrent comme un temps fort de leur semaine. Nos employés ou bénévoles prennent contact régulièrement avec des aînés vivant seuls ou confinés à la maison, afin de briser la solitude et d'éviter l'isolement social, voire de déceler des besoins justifiant l'intervention de l'État ou d'autres organismes. D'autres groupes de défense des aînés aident la Croix-Rouge en recrutant des bénévoles et en identifiant des bénéficiaires éventuels.

Notre démarche d'aide aux sinistrés a quelque chose de très personnel, car elle repose sur des bénévoles que la Croix-Rouge mobilise à travers le pays en toutes sortes de circonstances graves. Chaque année, des milliers de Canadiens subissent les conséquences imprévues et souvent tragiques d'incendies, d'inondations, de pannes de courant prolongées, etc. Soudain sans ressources, désemparés, ils voient nos bénévoles se dévouer corps et âme pour les réconforter, les rassurer et pourvoir à leur besoins essentiels.



La Croix-Rouge compte au Canada quelque 6 200 bénévoles dûment formés pour fournir une aide d'urgence comprenant l'hébergement, des bons d'approvisionnement, des articles de première nécessité comme des vivres ou des vêtements. Dans chacune des zones/division, au moins une équipe répond en moyenne à un appel à l'aide chaque jour, voire plusieurs fois par jour dans certains secteurs.

PRÊT D'ÉQUIPEMENT MÉDICAL

Les séjours à l'hôpital étant écourtés, c'est à la maison qu'on se rétablit d'une maladie, d'une opération ou d'une blessure. Partout au pays, on peut emprunter de l'équipement essentiel grâce à notre programme **HELP (Health Equipment Loan Program)**, qui prête des appareils médicaux et des aides à la mobilité comme les fauteuils roulants et les déambulateurs. L'équipement est entretenu et désinfecté professionnellement par la Croix-Rouge. Pas moins de 200 000 Canadiens en profitent chaque année, au soulagement des familles qui doivent déjà composer avec leur blessure ou leur maladie. Étendu à tout le Canada atlantique en 2009, HELP offre aussi des gilets de sauvetage aux gens qui négligent d'en acheter ou d'en louer parce qu'ils en ont rarement besoin.

La Croix-Rouge compte au Canada quelque 6 200 bénévoles dûment formés pour fournir une aide d'urgence comprenant l'hébergement, des bons d'approvisionnement, des articles de première nécessité comme des vivres ou des vêtements.



Droit international humanitaire et enjeux humanitaires

La Croix-Rouge s'en tient strictement à sa position de neutralité et commande le respect par ce simple fait. C'est ainsi qu'elle peut négocier l'accès dont elle a besoin pour porter secours aux victimes de conflits et de sinistres au Canada et dans le monde entier.

Mais le fait de ne pas prendre partie n'empêche pas d'avoir des positions fermes sur des questions qui sont au cœur de sa cause. Nous adhérons toujours à nos **Principes fondamentaux**, mais nous n'en sommes pas moins résolus à protéger les plus démunis. Nous ne pouvons rester neutres devant la souffrance et nous reconnaissons que dans le monde d'aujourd'hui, le silence peut aussi être vu comme une « prise de position ».

La Croix-Rouge canadienne a pris l'an dernier un engagement formel envers sa cause en créant un service chargé d'appuyer son action dans le domaine des politiques publiques, de la diplomatie humanitaire et de la promotion du droit international humanitaire. En mobilisant des experts et des praticiens du domaine, l'Unité des enjeux humanitaires s'associe à des meneurs pour trouver des solutions de principe aux problèmes d'application pratique, et analyser et contrer des menaces imminentes pour l'humanité. Durant sa première année, elle a précisé ses attributions et aidé l'équipe de la haute direction à cerner des secteurs thématiques conformes au plan stratégique afin de baliser les efforts humanitaires de la Société au cours des cinq prochaines années.

Nous voulons contribuer à l'instauration d'une culture d'action et de souci du bien commun. Que notre militantisme s'exprime haut et fort, comme dans la dénonciation des armes à dispersion, ou bien qu'il reste discret, le but est le même : persuader les décideurs, les meneurs d'opinion et la société civile d'agir en tout temps dans l'intérêt des personnes vulnérables et le respect intégral des principes humanitaires fondamentaux.

Une des raisons d'être de la nouvelle unité est de montrer la voie et de fournir des avis experts dans son champ de compétence. Le **droit international humanitaire**, parfois appelé droit de la guerre, se fonde en partie sur les Conventions de Genève. Aux impératifs militaires, il oppose des objectifs humanitaires comme la protection des civils, des prisonniers et des combattants malades ou blessés. Mieux nous connaissons le droit humanitaire et mieux nous comprendrons son incidence sur la vie et la dignité humaines, plus nous serons enclins à le faire respecter.

Le fait de ne pas prendre partie n'empêche pas la Croix-Rouge d'avoir des positions fermes sur des questions qui sont au cœur de sa cause.



C'est dans la jeunesse que nous fondons nos plus grands espoirs d'un avenir plus humain. Nous faisons donc campagne dans les universités et les écoles secondaires afin de nous adresser aux jeunes et à leurs professeurs.

En enseignant que « **même la guerre a des limites** » et en proposant d'explorer le droit humanitaire, nous sensibilisons les jeunes aux coûts humains de la guerre et nous leur donnons des outils pour passer de la conscience aux actes. C'est ainsi que nous aidons à former la prochaine génération de leaders dont nous aurons besoin pour relever les défis humanitaires qui nous guettent, chez nous et à travers le monde.

S R I L A N K A

En janvier 2009, alors que le conflit dans le nord du Sri Lanka s'intensifiait avec l'avancée rapide de l'armée dans les régions jusque-là contrôlées par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul, la situation devenait désespérée pour les civils pris entre deux feux. L'ONU estime qu'il y a eu des dizaines de milliers de morts et encore plus de blessés. Le bilan aurait pu être bien pire si le CICR n'avait évacué 15 000 blessés par la mer et si plus de 230 000 civils n'avaient réussi à s'échapper vers des secteurs contrôlés par le gouvernement. Les hôpitaux et le personnel de santé étaient débordés par un afflux de réfugiés souffrant de malnutrition, de blessures de guerre, de traumatismes et de maladies. Parquées dans des camps érigés à la hâte à Vavuniya, les nombreuses personnes déplacées ont eu tôt fait d'épuiser les capacités des services humanitaires.

Depuis longtemps proche partenaire de sa Société sœur du Sri Lanka, la Croix-Rouge canadienne a pu fournir des secours importants durant cette crise. Nous avons contribué à renforcer les effectifs des services d'urgence et de soins destinés à 50 000 personnes en envoyant dans certains hôpitaux des bénévoles dûment formés pour secourir les blessés de guerre. Nous avons fourni de l'équipement essentiel à six ambulances et dispensé une formation de base en techniques d'urgence et de soins pré-hospitaliers à 250 déplacés internes chargés de la promotion sanitaire, fournisseurs de premiers soins, employés d'hôpitaux et ambulanciers. Un an après la fin des hostilités, la réinstallation des personnes déplacées internes est en cours, mais on compte encore 80 000 réfugiés dans les camps de Vavuniya, où nous poursuivons nos activités de secours et de prévention des maladies avec la collaboration de la Croix-Rouge du Sri Lanka et en coordination avec le ministère de la Santé du Sri Lanka.

À Halifax, des étudiants des Universités Dalhousie, Saint Mary's et Mount St. Vincent, où se sont formés des groupes de sensibilisation sous le slogan « **Même la guerre a des limites** », ont pris part à un programme de formation de jeunes leaders et coordonné des initiatives de mobilisation publique comme la projection d'un film sur les armes à sous-munitions. Afin de susciter de l'intérêt dans d'autres campus universitaires à travers le Canada, ils ont produit une vidéo de promotion et créé une trousse d'outils en ligne de 44 pages intitulée « *Les enfants victimes de la guerre* ».

4 À l'œuvre...

L'appel lancé à la suite du séisme en Haïti

a permis de recueillir plus
de 135 millions de dollars
au cours des quatre
premières semaines. Ainsi,
les Canadiens ont été les
citoyens ayant versé le plus
de dons à la Croix-Rouge, à
l'échelle mondiale.

... Grâce aux donateurs

La pierre angulaire du succès de la Croix-Rouge est le donateur canadien qui, touché par la souffrance évitable dans une grande partie du monde, est prêt à agir, souvent à une vitesse incroyable. Sans lui, sans notre société civile, nous ne pourrions pas mettre en œuvre nos programmes. C'est à ce donateur canadien que nous rendons hommage.

L'appel lancé à la suite du séisme en Haïti a permis de recueillir 135 millions de dollars en date du 31 mars 2010. Ainsi, les Canadiens ont été les citoyens ayant versé le plus de dons à la Croix-Rouge, à l'échelle mondiale. Les dons ont continué d'affluer bien après la date limite du programme de jumelage de dons par le gouvernement. De plus, partout au Canada, les bénévoles et le personnel ont consacré des milliers d'heures afin d'amasser des fonds et de traiter les dons avec un dévouement et un professionnalisme incommensurables.

La catastrophe en Haïti n'a pas été la seule à susciter la mobilisation des Canadiens. En effet, des tempêtes tropicales et des typhons ont frappé des régions de l'Asie, y compris les Philippines. Les tremblements de terre en Italie et en Indonésie, en 2009, et au Chili, en mars 2010, ont aussi entraîné d'importantes pertes humaines. Les Canadiens ont répondu généreusement pour aider à reconstruire les collectivités.

Les entreprises canadiennes ont aussi accru leur engagement. Par exemple, **Walmart Canada** a orchestré dans ses magasins la plus importante campagne unique au profit de la Croix-Rouge : cette année, les fonds recueillis ont dépassé de 20 % le montant total amassé l'année précédente. Les Canadiens ont ainsi bénéficié d'une autre occasion de verser des sommes importantes en faveur de notre travail de préparation aux catastrophes, de secours et de rétablissement partout au Canada.



Il est important d'offrir aux donateurs éventuels une variété de moyens pour exprimer leur soutien – que ce soit des loteries en Saskatchewan, en Ontario et dans les provinces atlantiques, des activités de reconnaissance partout au pays ou le gala annuel qui se tient à Montréal et qui, à lui seul, peut recueillir plus d'un million de dollars par année au profit des opérations de secours en cas de catastrophe dans la province du Québec.

Portrait d'un donateur PATRICK EDWARDS

Patrick Edwards, 28 ans, de Vancouver, (*photo ci-dessus*), représente, pour la Croix-Rouge, l'exemple par excellence du donateur et de son pouvoir. Après avoir visité plusieurs fois l'Afrique et avoir été témoin des conséquences de la pauvreté, M. Edwards a décidé d'apporter son aide à la campagne « La malaria pique » de la Croix-Rouge canadienne. Il a lancé sa propre campagne « 7 dollars la vie » après avoir fait des recherches sur la maladie et avoir appris qu'un simple montant de sept dollars peut sauver une vie grâce aux moustiquaires de lit imprégnées d'insecticide afin de lutter contre la malaria.

Il a réuni des fonds en vendant tous ses biens matériels (de son ordinateur à son lit, en passant par ses vêtements et ses chaussettes). À compter de novembre 2008, il a organisé des portes ouvertes, vendu des articles en ligne, participé à des échanges d'équipement et tenu des activités de financement à différents endroits de la ville. Après 10 mois d'efforts, avec l'appui direct de centaines de personnes et par le réseautage social en ligne, il a réussi à recueillir 26 889 dollars. Près de 4 000 vies ont pu ainsi être épargnées grâce à lui.

« Les gens qui vivent dans la pauvreté ont des ressources limitées, a-t-il expliqué. J'ai un sentiment de satisfaction quand je pense que la vie de personnes vulnérables a été sauvée et que des enfants auront la chance de grandir et de changer le monde dans lequel ils vivent. »

La pierre angulaire du succès de la Croix-Rouge est le donateur canadien... Sans lui, nous ne pourrions pas mettre en œuvre nos programmes.



... Grâce aux partenariats avec des entreprises

Au cours de l'année écoulée, les liens avec de grandes entreprises partenaires se sont renforcés.

Au cours de l'année écoulée, les liens avec de grandes sociétés partenaires se sont renforcés et de nouvelles entreprises ont choisi la Croix-Rouge en tant que bénéficiaire de leurs contributions. La Croix-Rouge est heureuse de cette tendance et y accorde toute la diligence voulue.

Comme de plus en plus de sociétés donatrices abandonnent les contributions « uniques » pour se tourner vers un soutien à long terme et durable fondé sur des programmes complets de marketing social, il incombe à la Croix-Rouge de démontrer clairement la valeur de ses activités au Canada et à l'étranger.

Bien que les dons en argent soient appréciés et nécessaires pour nos activités humanitaires de base, la tendance est à l'augmentation des dons en biens et en services. La plupart des activités de la Croix-Rouge exigent du matériel de secours et des fournitures, que ce soit des tentes ou des bouteilles d'eau en passant par de l'équipement médical. Les entreprises du Canada répondent à ce besoin, particulièrement quand surviennent des événements extraordinaires, comme le séisme en Haïti.

Les entreprises canadiennes encouragent aussi le recours à une autre ressource importante et la rendent disponible : leur capital humain. Chaque jour, des bénévoles mettent leurs compétences et leur expérience au service de la Croix-Rouge. Et nous savons qu'il y aura des catastrophes à l'occasion desquelles nous pourrions mieux utiliser nos bénévoles dûment qualifiés en confiant à des bénévoles auxiliaires des rôles de soutien. Notre solution à ce besoin de « capacité d'intervention » est le programme « Partenaires dans l'action ». La formule est simple : les entreprises conviennent officiellement, dans les situations d'urgence, de mettre à la disposition de la Croix-Rouge certains de leurs employés qui acceptent volontairement de recevoir une formation de base en gestion des sinistres et ainsi de mettre leurs compétences au profit de postes clés de soutien, comme les ressources humaines, les finances, l'hébergement ou la logistique.

Bombardier Inc. est l'une des plus grandes sociétés dont la direction et le personnel se sont joints avec enthousiasme au programme dans l'ensemble du Québec. Lors des évacuations entraînées par les inondations au Nouveau-Brunswick en 2008, certains de nos services d'inscription et de renseignements ont été mis en œuvre par des bénévoles du programme « Partenaires dans l'action » qui provenaient du **RBC Groupe financier**.

Walmart Canada demeure un partenaire important grâce à une relation nationale étroite et à des gérants de magasins enthousiastes. Partout au Canada, ceux-ci ont trouvé des moyens innovateurs de nous aider de toutes les manières : de la tenue d'activités publiques pour promouvoir la préparation aux catastrophes domestiques à une formation additionnelle proposée aux caissiers qui traitaient les dons destinés aux secours en Haïti.



... Grâce aux partenariats avec les gouvernements

Comme dans le cas des partenariats accrus avec les entreprises, la Croix-Rouge cherche à établir ou à étendre ses relations avec tous les échelons du gouvernement. De plus en plus, les gouvernements reconnaissent que la Croix-Rouge peut offrir des services rentables et de grande qualité, particulièrement dans les domaines de la préparation et des interventions en cas de catastrophe, ainsi que des programmes de santé communautaires.

Partout au Canada, la Croix-Rouge établit et élargit ses ententes avec les gouvernements provinciaux, les municipalités et les collectivités autochtones en s'appuyant sur le rôle unique d'auxiliaire du gouvernement que la législation fédérale lui accorde dans le domaine humanitaire.

En novembre 2009, un protocole d'entente historique avec la province du Nouveau-Brunswick a officialisé pour la première fois notre rôle d'auxiliaire auprès d'un gouvernement provincial. Le protocole d'entente prévoit un cadre pour le soutien de la Croix-Rouge aux pouvoirs publics en matière de gestion des urgences, notamment la préparation et le renforcement des capacités pour les urgences reliées à la santé, les initiatives éducatives et les programmes communautaires. Ce rôle d'auxiliaire peut prendre plusieurs autres formes, comme l'organisation d'un symposium des fournisseurs de services d'urgence en Ontario ou la formation de 40 bénévoles multilingues en Colombie-Britannique pour répondre, dans 17 langues, à des appels de citoyens préoccupés et de demandeurs de statut de réfugié dans le cadre du programme « **First Contact** » de la province.

À l'échelle mondiale, la Croix-Rouge a maintenu sa relation remarquable avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui finance plusieurs de ses programmes humanitaires et de développement.

Comme dans le cas des partenariats accrus avec les entreprises, la Croix-Rouge cherche à établir ou à étendre ses relations avec tous les échelons du gouvernement.

5 Direction et gouvernance

Notre savoir-faire en gouvernance est recherché par d'autres Sociétés conscientes de l'importance primordiale d'ériger dans le monde entier des institutions viables et responsables.

La Croix-Rouge est fière d'insister sur la mise en œuvre, ici comme ailleurs, de pratiques strictes de direction et de gouvernance. Afin de préserver la confiance qu'on nous témoigne au pays et à l'étranger, nous adhérons fermement à des normes élevées de régie interne et d'imputabilité garantissant une gestion rigoureuse des dons en argent qui nous sont versés.

Nos grands appels de fonds, comme celui lancé en faveur d'Haïti, font l'objet d'une comptabilité séparée afin que les donateurs puissent savoir combien d'argent a été amassé et comment les fonds ont été dépensés. Cette assurance que les dons vont bien là où ils sont destinés nous est aussi précieuse qu'à nos nombreux donateurs. Elle nous permet aussi de maintenir à un faible pourcentage, oscillant entre 5 et 7 %, la part des dons absorbée par nos frais de collecte de fonds.

Le Canada participe étroitement aux activités de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Comité international de la Croix-Rouge, deux instances qui coordonnent les interventions en cas de sinistre et de conflit à l'échelle mondiale, qui se préoccupent des enjeux humanitaires et qui renforcent les Sociétés nationales.



Notre savoir-faire en gouvernance est recherché par d'autres Sociétés conscientes de l'importance primordiale d'ériger dans le monde entier des institutions viables et responsables.

Les efforts dans ce domaine ne sont peut-être pas aussi visibles que les secours aux sinistrés, mais ils demeurent essentiels à la création de Sociétés nationales solides, capables de mieux préparer les populations locales avant les sinistres et de mieux les aider par la suite. Cette bonne préparation sauve non seulement des vies, mais elle profite également à tout le mouvement humanitaire : plus on se débrouille soi-même, plus on libère des ressources qui peuvent être affectées aux situations plus urgentes.

Le succès de nos interventions dans les zones sinistrées tient souvent au fait que nous veillons à ce que les dons servent à combler des besoins urgents, mais aussi, dans la plus grande mesure possible, à engager du personnel local et à acheter des biens locaux. Non seulement c'est une façon plus efficace d'acheminer l'aide humanitaire, mais nous stimulons l'économie locale à un moment où elle en a le plus besoin. La logistique des opérations et le suivi des fournisseurs deviennent souvent complexes, mais le personnel et les fournisseurs de la Croix-Rouge sont tenus de respecter des codes de conduite.

Discrètement ou explicitement, notre œuvre internationale a comme effet accessoire de propager les valeurs de la Croix-Rouge dans les pays où elle sert de modèle. Nous respectons certes les traditions et les coutumes locales, mais il y a des attributs que nous considérons essentiels à la réussite d'une Société nationale de la Croix-Rouge, et dont nous essayons de donner un exemple tangible : le respect des ressources humaines, la transparence des comptes, l'égalité des sexes et la préservation du milieu naturel.

Le personnel et les fournisseurs de la Croix-Rouge sont tenus de respecter des codes de conduite.



DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ



Conrad Sauvé
Secrétaire général et
chef de la direction



John Byrne
Directeur général,
Zone de l'Atlantique



Michel Léveillé
Directeur général,
Division du Québec



Ron Kelusky
Directeur général,
Zone de l'Ontario



Leslie Dunning
Directrice générale,
Zone de l'Ouest



Susan Johnson
Directrice générale,
Opérations
internationales



Paul Wharram
Secrétaire général
adjoint



Claude Tremblay
Chef des Finances et
des Opérations



Ann Clancy
Directrice nationale,
Ressources humaines
et Services bénévoles



Pam Aung Thin
Directrice nationale,
Affaires publiques et
Relations avec le
gouvernement



Almin R. Surani
Directeur national,
Services d'information



Tania Lafrenière
Directrice, Bureau du
secrétaire général



Conseil des gouverneurs

Président

Mario Dionne

Vice-présidents

Alan Dean

Ted Tanaka

Gouverneurs

Dennis Holland

Jane McGowan

Tim Cameron

Conrad Sauvé

Amit Mehra

Jean-Claude Bellavance

Ted Tanaka

Sara John Fowler

Peter Zulauf

Norbert Woo

Lloyd Posno

Gwen Medcalf

Alan Dean

Mary Jane Dawson

Mario Dionne

Mylène Turcotte

Mandeep (Roshi) Chadha

(absent)

Membres du Conseil des gouverneurs de la Croix-Rouge canadienne, Ottawa, 2010



PROTECTRICE

Sa Majesté la Reine Elizabeth II

DIRIGEANTS À TITRE HONORIFIQUE

Présidente honoraire (nommée)

Son Excellence, la très honorable,
Gouverneure générale du Canada

Vice-présidents honoraires (nommés)

Le très honorable premier ministre du
Canada

L'honorable chef de l'opposition officielle

VICE-PRÉSIDENTS HONORAIRES

L'honorable juge Robert L. Barnes
Janet Davidson, OC, MHSA
Armand de Mestral, CM
Gene Durnin
Darrell D. Jones
Huguette Labelle, CC, Ph.D., LL.D.
Jon Turpin
Myrle Vokey
George Weber
Kate Wood
Jane McGowan

MEMBRES REPRÉSENTATIFS NATIONAUX

(Membres présents à l'AGA du 21 juin 2009)

Zone de l'Atlantique

Trisha Gallant-Leblanc
Gary Follett
Ella Kelly
Pam Miller
Geoff Moon
Barbara Penney

Division du Québec

Jean-Claude Bellavance
Gilles Blondeau
Nathalie Croteau
Diane Desmeules
André Poirier
Mishell Potvin

Zone de l'Ontario

Jane Ann Newson
Barb Trant
Diane Girard
Stéphane Gallant
Lynn Greiner
Heather Wilson

Zone de l'Ouest

Merv Chia
Steve Donaldson
Coleen Fraser
Sandra MacArthur
Shelley Milne
Gordon Shead

L'Ordre de la Croix-Rouge

Récipiendaires 2009-2010

Depuis plus d'un siècle, la Croix-Rouge canadienne est synonyme de respect, de dignité et d'aide aux gens dans le besoin. Et, chaque année, les personnes exceptionnelles qui sont décorées de l'*Ordre de la Croix-Rouge* sont l'incarnation même de ces valeurs humanitaires.

Les récipiendaires de l'*Ordre de la Croix-Rouge*, la plus haute distinction attribuée par la Société, sont honorés pour leur dévouement, leurs réalisations et leurs services humanitaires exceptionnels, au nom de la Société et du monde entier. Instauré en 1984, l'Ordre de la Croix-Rouge remplace les distinctions remises autrefois aux conseillers honoraires et aux membres honoraires par la Société canadienne de la Croix-Rouge.

L'Ordre comporte les grades de *Compagnon*, d'*Officier* et de *Membre*. Les nominations étant limitées chaque année à 25 Membres, cinq Officiers et trois Compagnons, les personnes choisies sont l'exemple d'un dévouement incomparable au service de l'humanité.

La médaille elle-même, faite d'un placage d'or 10 carats et d'émail blanc, d'un placage d'or, ou d'argent sterling, selon les grades, représente une croix rouge encerclée de feuilles et centrée sur une croix plus grande aux branches déployées. Elle est accompagnée d'une médaille miniature et d'une épinglette.



AUDREY WILSON

Depuis plus d'un demi-siècle, **Audrey Wilson** incarne le Principe fondamental du Volontariat de la Croix-Rouge. Avec un dévouement exceptionnel, elle apporte d'innombrables contributions depuis 53 ans en offrant son soutien, son mentorat et son leadership dans toute une gamme de secteurs, notamment à la Sunnybrook Volunteer Association (où elle continue de fournir des services aux anciens combattants), dans les domaines de l'administration et de la gestion des sinistres (au Centre d'information en cas d'alerte à la canicule), ainsi qu'au Comité consultatif des transports et au Comité des récompenses.

Pendant toutes ses années de service, M^{me} Wilson n'a jamais rien demandé en retour. Si elle a une devise, c'est certainement : « Que puis-je faire de plus pour être utile? »

En reconnaissance de son engagement indéfectible envers la Croix-Rouge canadienne et de sa contribution exceptionnelle au travail humanitaire de la Société, nous avons l'immense plaisir d'accueillir M^{me} Wilson comme **Officier de l'Ordre de la Croix-Rouge**.

CHERYL BALDWIN

Les Manitobains peuvent compter depuis 23 ans sur le leadership et l'engagement de **Cheryl Baldwin** dans le domaine de la gestion des sinistres. Après ses débuts comme bénévole de première ligne, M^{me} Baldwin a développé ses compétences et mis ses talents de chef de file au profit de l'organisation d'une stratégie globale d'intervention en cas de situations potentiellement dangereuses. Dans une région où les inondations constituent un problème grave et récurrent, son dévouement et son savoir-faire ont toujours fait des merveilles.

À titre de directrice, Équipe d'intervention d'urgence pendant les inondations de 2009 au Manitoba, M^{me} Baldwin a été appelée à diriger du personnel et des bénévoles dans une période particulièrement mouvementée. Pendant les accalmies, elle offre soutien et mentorat, consacrant ses efforts à la mise en place d'une équipe de plus en plus nombreuse de bénévoles de premier rang, hautement dévoués.

En 2010, en reconnaissance de son engagement constant dans sa collectivité et de son attachement indéfectible aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge, illustré par ses contributions exceptionnelles au travail humanitaire de la Société, nous avons le grand plaisir d'accueillir M^{me} Baldwin comme **Membre de l'Ordre de la Croix-Rouge**.

DENNIS HOLLAND

Depuis 12 ans, Dennis Holland est un des bénévoles les plus dévoués au service de la Croix-Rouge. Après avoir vu l'organisation en action à l'occasion de la catastrophe de la Swissair, il a décidé de s'y joindre à titre de bénévole. Dans le cadre du Programme de gestion des sinistres, il a aidé des passagers coincés loin de chez eux dans les jours qui ont suivi le 11 septembre 2001, ainsi que des habitants de la Nouvelle-Écosse après le passage de l'ouragan Juan.

En 1999, à titre de président du Conseil régional de la Nouvelle-Écosse, M. Holland a apporté de nombreuses contributions importantes. Il a notamment orchestré la mise en place d'une entente innovatrice avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, qui a profondément modifié la façon dont les services sociaux d'urgence sont assurés dans la province.

Il a également participé activement à la gouvernance de la Croix-Rouge canadienne en siégeant à de nombreux comités et conseils de l'organisation, notamment le Conseil de la Zone de l'Atlantique, le Conseil des gouverneurs et le Comité national de révision des statuts.

Par sa passion pour la Croix-Rouge canadienne, son engagement à l'égard de la mission de la Société, et sa capacité à motiver le personnel et les bénévoles, M. Holland accomplit un travail vraiment exceptionnel. C'est donc avec grand plaisir que nous lui accordons le grade de **Membre de l'Ordre de la Croix-Rouge canadienne**.

GEOFF MOON

Geoff Moon est fidèle à la Croix-Rouge depuis son enfance, et sa présence au sein de la Société l'a amené à participer à de nombreux programmes dans différentes régions du pays.

La grande énergie de M. Moon – qu'il s'agisse d'intervenir à la suite des inondations au Nouveau-Brunswick ou de travailler avec la Croix-Rouge américaine après l'ouragan Juan – démontre clairement sa profonde compréhension des Principes du Mouvement de la Croix-Rouge et de son rôle pour alléger les souffrances des personnes vulnérables.

À Kitchener-Waterloo, il a contribué à la création de l'outil régional d'évaluation pour la gestion des sinistres qui est maintenant un outil de planification essentiel utilisé dans toutes les zones/division du Canada.

Tout en offrant des formations en gestion des sinistres et en animant des présentations d'introduction au Mouvement de la Croix-Rouge, M. Holland a trouvé le temps d'assumer différentes fonctions de gouvernance au niveau des différents bureaux, régions et zones/division.

Afin de souligner son engagement de longue date envers les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et ses contributions exceptionnelles à la Société, nous avons le grand plaisir de nommer M. Moon **Membre de l'Ordre de la Croix-Rouge**.





KAI TAO

Kai Tao, de Toronto, travaille depuis plus de 15 ans comme bénévole pour la Croix-Rouge. Il a notamment été président du Conseil régional de Toronto, ainsi que vice-président et président du Conseil de la Zone de l'Ontario, et il a siégé pendant six ans au Conseil des gouverneurs au niveau national.

Pendant tout ce temps, M. Tao a œuvré sans relâche à bâtir des liens avec la collectivité sino-canadienne, à représenter la Société en Chine, et à organiser des activités de collecte de fonds, des conférences et des activités de sensibilisation communautaire.

Nous tenons à souligner tout particulièrement son travail infatigable et efficace pour amasser des fonds à la suite d'un tremblement de terre dévastateur en Chine, non seulement parce que ses efforts ont contribué à améliorer le sort de nombreuses victimes, mais aussi parce qu'ils ont permis d'attirer l'attention, ici même au Canada, sur ce sinistre et sur l'intervention de la Croix-Rouge.

En reconnaissance de son attachement profond et durable aux Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que du temps, de l'énergie et du talent qu'il lui a consacrés sans compter, la Société canadienne de la Croix-Rouge est très heureuse d'accorder à M. Tao le grade de **Membre de l'Ordre de la Croix-Rouge**.

PAULETTE DUCHESNE-PAINCHAUD

Paulette Duchesne-Painchaud œuvre depuis plus de 35 ans pour le chapitre Chibougamau/Chapais de la Croix-Rouge. Pendant toutes ces années, cette bénévole infatigable et dévouée a aidé à créer et à mettre en œuvre de nombreux programmes et projets importants dans les domaines de la collecte de fonds, de la prévention des traumatismes, du marketing et de l'administration.

En rencontrant régulièrement des groupes communautaires et des représentants des médias, elle a aidé à faire connaître davantage la Croix-Rouge dans sa région, tout en étendant la portée de ses programmes de premiers soins, de gardiennage et de sécurité aquatique.

Méthodique et attentionnée, M^{me} Duchesne-Painchaud prépare des dossiers d'information pour les bénévoles et tient les registres historiques de la Société. Elle a également organisé les célébrations des 30^e, 40^e et 50^e anniversaires du chapitre de Chibougamau, ainsi que de nombreuses autres activités communautaires.

Son savoir-faire est régulièrement sollicité par d'autres chapitres de la Croix-Rouge de sa région, et ses contributions lui ont valu de nombreux prix provinciaux.

En reconnaissance de ses contributions exceptionnelles et de son engagement de longue date envers les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge, nous sommes très heureux de décerner à M^{me} Duchesne-Painchaud le grade de **Membre de l'Ordre de la Croix-Rouge**.

EVA ELIZABETH RODGERSON

C'est un grand honneur de nommer **Eva Elizabeth Rodgeron** *Membre de l'Ordre de la Croix-Rouge*.

M^{me} Rodgeron est profondément enracinée dans la région rurale où elle vit et qu'elle aime passionnément, à l'Île-du-Prince-Édouard, et elle travaille sans relâche pour le bien-être de tous les habitants de l'île. Pendant 39 ans, elle a été présidente du Programme de camps de jour sur la sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne. Ses années d'engagement se reflètent dans l'importance et le succès du programme de sécurité aquatique de l'Île-du-Prince-Édouard, qui a permis à des centaines de milliers de jeunes de l'île d'acquérir des compétences salvatrices.

La contribution de M^{me} Rodgeron à sa collectivité (de même que la popularité qu'elle y connaît) va bien au-delà de la Croix-Rouge. Elle a en effet siégé pendant sept ans à l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard et a consacré plus de 20 ans de sa vie à la Commission de la santé communautaire de la province.

Depuis près de quatre décennies, M^{me} Rodgeron incarne l'esprit et les Principes fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge canadienne, en mettant son énergie et son dévouement au service de la santé et de la sécurité de ses concitoyens. C'est donc avec grand plaisir que nous accordons à M^{me} Rodgeron le grade de **Membre de l'Ordre de la Croix-Rouge**.

JANE MCGOWAN

Jane McGowan a apporté pendant plusieurs années un soutien essentiel au travail de la Croix-Rouge canadienne. Pendant son passage au Conseil des gouverneurs, où elle a rempli deux mandats comme présidente, elle a présidé le Comité de développement du Conseil, siégé au Comité national des ressources bénévoles et servi avec diligence comme représentante du Conseil au Comité consultatif des services de santé communautaire de l'Ontario.

Parallèlement à ses fonctions au Conseil des gouverneurs, qu'elle a dirigé avec compétence et enthousiasme, M^{me} McGowan a présidé la délégation de la Société à la 30^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève, en Suisse, en 2007; elle a aussi été membre du bureau organisateur de cette conférence.

Désireuse de constater de première main le travail innovateur de la Croix-Rouge canadienne à l'étranger, M^{me} McGowan s'est également rendue en Sierra Leone, où elle a assisté à la distribution de 875 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide afin de lutter contre la malaria – la plus importante distribution de ce genre jamais organisée par la Société.

En reconnaissance de son engagement profond à l'égard des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge internationale, ainsi que de sa contribution exceptionnelle en termes de temps, d'énergie et de talent, la Société canadienne de la Croix-Rouge est très fière de nommer M^{me} McGowan **Membre de l'Ordre de la Croix-Rouge**.

6 Commentaires et analyse de la direction

Rapport du chef des Finances	37
Rapport des vérificateurs sur les états financiers condensés	43
Bilan Condensé	44
État condensé des résultats	45
Notes complémentaires aux états financiers condensés	46
Charges de financement	47

Rapport du chef des Finances

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

FONDEMENT DE LA PRÉSENTATION

Les états financiers complets de la Croix-Rouge canadienne ont été préparés par la haute direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent certains éléments découlant des meilleures estimations et décisions de la haute direction. Cette dernière assume l'entière responsabilité de l'intégrité et de la fiabilité des données utilisées aux fins de l'établissement des états financiers.

Le Conseil des gouverneurs est chargé de s'assurer que la haute direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et des contrôles internes et l'exerce par l'intermédiaire du Comité national de vérification et des finances.

Le présent rapport fait état des programmes de la Société canadienne de la Croix-Rouge, de son contexte opérationnel, des principaux facteurs ayant une incidence sur les résultats de ses opérations, et ces impacts sur les liquidités et les ressources en capital de la Société.

CONTEXTE

La Société œuvre partout au pays et à l'étranger, avec le soutien de plus de 6 484 employés au Canada. Les activités nationales et les opérations internationales représentent respectivement 67 % et 33 % des dépenses totales relatives aux programmes.

Afin de soutenir les efforts humanitaires, la Société gère, tout au long de l'année, un certain nombre d'appels régionaux de fonds pour le développement.

La Société se compose des entités opérationnelles suivantes :

- Zone de l'Atlantique
- Division du Québec
- Zone de l'Ontario
- Zone de l'Ouest
- Opérations internationales

Le siège social de la Société, qui est basé à Ottawa, fournit les directives stratégiques et des services de soutien aux entités opérationnelles.

Le présent rapport fait état des programmes de la Société canadienne de la Croix-Rouge, de son contexte opérationnel, des principaux facteurs ayant une incidence sur les résultats de ses opérations, et ces impacts sur les liquidités et les ressources en capital de la Société.

Tant au niveau de l'organisation qu'au sein de chacune des unités organisationnelles, l'équipe de la haute direction de la Société exerce des contrôles appropriés, afin de s'assurer que les obligations contractuelles sont respectées.

GESTION DES RISQUES

Les principaux programmes de la Société sont soumis à divers accords contractuels conclus avec les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi qu'avec d'autres organismes de financement. La Société est tenue d'utiliser les subventions ou les fonds qu'elle a reçus tel qu'il a été convenu.

Des accords importants sont conclus avec les entités suivantes :

- Les ministères de la Santé
- L'Agence canadienne de développement international
- Centraide

La Société a conclu des marchés de prestation de services matériels avec plusieurs centres d'accès communautaire en Ontario, qui nécessitent la prestation de services de soutien personnel conformément à des clauses contractuelles particulières.

PRATIQUES DE GESTION DES RISQUES

Tant au niveau de l'organisation qu'au sein de chacune des unités organisationnelles, l'équipe de la haute direction de la Société exerce des contrôles appropriés, afin de s'assurer que les obligations contractuelles sont respectées.

Les dirigeants, ainsi que le conseiller juridique de la Société examinent tous les contrats importants afin de prendre connaissance des risques opérationnels et financiers.

Les transactions importantes et les dépenses non prévues au budget font également l'objet de l'examen et de l'approbation du Comité national de vérification et des finances.

La Société est protégée par une garantie adéquate en matière de responsabilité civile qui concerne les services qu'elle offre à la population canadienne. La Société est également protégée par une assurance couvrant ses obligations fiduciaires relativement au régime de retraite et aux fonds importants qu'elle gère dans le cadre des appels lancés lors de sinistres.

Bien que la haute direction entrevoie l'avenir de ses programmes avec optimisme, la Société s'expose aux incertitudes et risques suivants :

- *Renouvellement de contrats et financement*
Il est important de préserver le niveau de recettes de notre campagne de financement annuelle afin que la Société puisse continuer à offrir ses programmes

humanitaires. Par ailleurs, il est indispensable de renouveler et d'accroître le nombre de nouveaux contrats avec les organismes gouvernementaux afin que la Société puisse conserver ses infrastructures actuelles et continuer à offrir ses services dans les collectivités à travers le Canada.

- *Dépassement de coûts*

La Société s'expose à un risque de dépassement de coûts si le financement provenant des gouvernements n'est pas suffisant pour couvrir les frais de gestion des services liés aux divers programmes prévus par contrat.

La Société est à même de gérer les coûts liés à ses programmes internationaux puisque, en règle générale, elle n'utilise que l'argent déjà reçu de ses donateurs. Elle peut également puiser dans le Fonds de secours en cas de sinistres au Canada ou dans le Fonds de secours en cas de catastrophes à l'étranger pour combler les besoins d'appels lors de sinistres.

INCERTITUDES ET RISQUES CLÉS INHÉRENTS AU FONCTIONNEMENT

Soutien des donateurs

La Société est tributaire des dons qu'elle reçoit en réponse aux appels directs. Le soutien financier continu des donateurs individuels, des fondations et des entreprises, au moyen de versements mensuels, d'appels commerciaux directs et d'activités de jeu ou d'autres événements spéciaux, constitue le soutien financier le plus important lorsqu'il s'agit d'assurer la prestation des programmes humanitaires de la Société.

Un affaiblissement important du soutien des donateurs aurait des répercussions sérieuses sur la capacité de la Société à offrir des services humanitaires à ceux qui en ont besoin.

Soutien gouvernemental

La capacité de la Société d'assurer la prestation de ses services dépend fortement du financement des gouvernements. En effet, la Société assure un large éventail de services dans le secteur de la santé communautaire au moyen de subventions ou selon le principe de la rémunération des services.

La Société reçoit une partie importante de son financement des gouvernements provinciaux. Les coûts relatifs au personnel et aux avantages sociaux représentent 96 % des frais de prestation des programmes commandités par les gouvernements. Toute perte de financement de ces programmes aurait des répercussions très importantes sur la capacité de la Société d'offrir des services continus et de haute qualité, ainsi que sur ses résultats financiers.

La Société est tributaire des dons qu'elle reçoit en réponse aux appels directs.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, l'excédent des produits sur les charges de la Société s'élevait à 4,89 millions de dollars (2009 - 6,96 millions de dollars).

Les programmes de soutien et de santé communautaire de la Société en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse sont des exemples de ces financements publics qui ensemble, représentent environ 33 % du total des produits de fonctionnement de la Société (à l'exclusion des appels de fonds).

Dépendance à l'égard des produits tirés du jeu

La Société organise de nombreux jeux de hasard et loteries partout au pays. Trois loteries principales ont été organisées en Ontario, en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique. Les loteries ont permis d'amasser des fonds qui représentent environ 3 % du produit brut des campagnes de financement et 1 % du produit net des campagnes de financement. Toute modification importante apportée aux règlements sur le jeu en Ontario, en Saskatchewan ou dans les provinces de l'Atlantique aurait de sérieuses répercussions sur le budget de fonctionnement de la Société.

Travailleurs syndiqués

La Société compte des employés syndiqués au sein de ses services de santé communautaire en Ontario. Sur les 3 507 employés que comptent ces services, 3 368 sont syndiqués et sont représentés par le Service Employees International Union. De plus, 165 des 496 employés des Services de santé communautaire du Nouveau-Brunswick sont représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique. Le personnel administratif de la Division du Québec est également syndiqué.

La convention collective avec le syndicat de l'Ontario a été renouvelée pour une durée de 32 mois, soit du 1^{er} août 2008 au 31 mars 2011. L'entente signée avec les employés du Nouveau-Brunswick est arrivée à échéance le 31 mars 2009 et les négociations se poursuivent.

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, l'excédent des produits sur les charges de la Société s'élevait à 4,89 millions de dollars (2009 - 6,96 millions de dollars).

Les divers programmes et projets de la Société ont presque satisfait aux attentes. Les initiatives de réduction des coûts mises en place lors de l'exercice précédent se sont poursuivies durant l'année en cours et sont maintenant intégrées dans les processus de la Société.

Les résultats de l'exercice ont été favorisés par un gain de 7,3 millions de dollars sur la vente de nos bureaux et de nos installations de Toronto. Ceux-ci ont été déménagés vers un emplacement central et plus fonctionnel. Il n'y a pas eu de gains significatifs équivalents lors de l'exercice précédent. Sur le produit de disposition de ces installations de 9,8 millions de dollars, 5,1 millions de dollars ont été investis dans l'acquisition du nouvel emplacement. Une somme de 4 millions de dollars du gain a été grevée d'une affectation d'origine interne pour le remplacement ou la modernisation future d'autres propriétés de la Société.

Un montant de 1,8 million de dollars (2009 – 3,5 millions de dollars) est inclus dans l'excédent des produits sur les charges et correspond au revenu de placement net lié aux fonds affectés à l'opération de rétablissement post-tsunami. Tous les intérêts générés par ces fonds sont réinvestis dans les activités menées dans le cadre des efforts de rétablissement. Les intérêts générés par les fonds destinés aux opérations post-tsunami sont reconnus comme revenus l'année au cours de laquelle ces revenus sont gagnés et sont inscrits aux dépenses lors de l'année au cours de laquelle ils sont dépensés.

Grâce aux succès des années précédentes, l'investissement dans le programme de collecte de fonds (inclus dans le marketing direct des états financiers) s'est accru en 2010. Nous bénéficierons pleinement des avantages de cet investissement au cours des prochaines années.

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009, le portefeuille de placements de la Société avait subi une perte non réalisée de 8,8 millions de dollars en raison de la crise économique survenue en 2008-2009. Avec le redressement des marchés, les pertes ont été largement annulées grâce à des gains non réalisés de 6,3 millions de dollars en 2009-2010.

Après le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, on a assisté à un énorme élan de soutien en réponse à cette tragédie. En effet, à ce jour, la Croix-Rouge a amassé plus de 187 millions de dollars qui ont été versés par plus de 700 000 donateurs individuels, des centaines d'entreprises, ainsi que des gouvernements de tous les niveaux. Au 31 mars 2010, des revenus reportés d'un montant de 117 millions de dollars (2009 – nul) sont attribuables à l'appel lancé dans le cadre du tremblement de terre survenu en Haïti.

Comme pour les opérations de secours menées après le tsunami de 2004 dans la région de l'Asie-Pacifique, nous nous attendons à mener en Haïti un programme pluriannuel en matière de dépenses et d'efforts de secours. Une partie importante du financement sera dépensée au cours de l'année 2010-2011 afin de mettre en place des abris de base et de répondre aux besoins de secours d'urgence alors que les dépenses des années à venir serviront également à la réalisation de programmes de reconstruction à long terme.

Grâce aux succès des années précédentes, l'investissement dans le programme de collecte de fonds (inclus dans le marketing direct des états financiers) s'est accru en 2010.

Grâce à un cadre amélioré,
nous avons entamé un
processus de trois ans visant
à passer en revue nos
programmes et services clés
partout au pays.

Au cours de l'année dernière, la Société a finalisé sa nouvelle « **Stratégie 2015** ». Parallèlement à l'élaboration de ce plan, nous avons examiné à nouveau notre cadre de responsabilisation et notre utilisation des mesures clés du rendement. Grâce à un cadre amélioré, nous avons entamé un processus de trois ans visant à passer en revue nos programmes et services clés partout au pays. Ainsi, au cours de l'année écoulée, nous nous sommes conformés à une vision et un plan national en ce qui concerne les programmes de secourisme, de financement ainsi que de gestion des sinistres. Des ressources ont été allouées afin de permettre l'atteinte des objectifs de chaque programme, et ce, au cours des trois prochains exercices financiers. Nous nous réjouissons des progrès réalisés, ainsi que du dialogue entrepris avec les bénévoles et les employés partout au pays. Nous poursuivrons le processus en passant en revue six autres programmes en 2010-2011.

La haute direction et la gouvernance de la Société ont pris l'engagement de s'assurer que les dons du grand public et des organismes de financement sont utilisés de la manière la plus efficace possible. Ceci inclut les coûts relatifs aux collectes de fonds. Selon la tendance quinquennale présentée à la page 47, les coûts liés à nos collectes de fonds représentent en moyenne une proportion de 11,9 % des fonds amassés.

Notre approche continue de mettre l'accent sur des attentes conservatrices quant aux revenus futurs, et un plan de dépenses qui vise essentiellement une qualité et viabilité à long terme de chaque programmes et projets menés afin de remplir notre mission. L'introduction de la « **Stratégie 2015** » et le cadre de responsabilisation accrue constituent des étapes essentielles pour assurer la réalisation de progrès continus vers des objectifs opérationnels, ainsi que pour assurer un avenir sain et financièrement viable à la Société.

Le rapport financier intégral, incluant les notes afférentes aux états financiers et le rapport des vérificateurs sont disponibles sur le site Web à l'adresse suivante : **www.croixrouge.ca**.

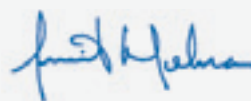
Le chef des finances et des opérations,



Claude Tremblay

Le 1^{er} juin 2010

Le président, Comité national de vérification
et des finances,



Amit Mehra

Le 1^{er} juin 2010



Rapport des vérificateurs sur les états financiers condensés

Au Conseil des gouverneurs de La Société canadienne de la Croix-Rouge

Le bilan condensé ainsi que l'état condensé des résultats ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de La Société canadienne de la Croix-Rouge au 31 mars 2010 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 7 mai 2010. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'entité. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises

selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'entité, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Deloitte & Touche S.R.L.

Comptables agréés

Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario

Le 7 mai 2010

La Société canadienne de la Croix-Rouge

BILAN CONDENSÉ

au 31 mars 2010

(en milliers de dollars)


	2010		2009	
ACTIF À COURT TERME				
Espèces et quasi-espèces	178 890	\$	104 697	\$
Débiteurs - Clients et autres	17 929		19 188	
Débiteurs - Tsunami	135		7 862	
Stocks et charges payées d'avance	6 215		4 652	
Avances sur construction	8 918		8 166	
	212 087		144 565	
PLACEMENTS À LONG TERME (note 1)	108 529		98 083	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 791		43 214	
ACTIF AU TITRE DU RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	233		279	
TOTAL DE L'ACTIF	368 640	\$	286 141	\$
PASSIF À COURT TERME ET ACTIF NET				
Créditeurs et charges à payer	22 438	\$	26 237	\$
Produits reportés - court terme (note 2)	150 247		89 190	
	172 685		115 427	
PRODUITS REPORTÉS - LONG TERME (note 2)	53 985		37 520	
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS	10 582		12 843	
PASSIF AU TITRE DES AUTRES RÉGIMES DE PRESTATIONS	16 840		17 046	
TOTAL DU PASSIF	254 092		182 836	
ACTIF NET				
Investi en immobilisations	37 209		30 371	
Reçu à titre de dotations	1 204		1 149	
Affecté d'origine interne	72 132		66 291	
Non affecté	4 003		5 494	
TOTAL DE L'ACTIF NET	114 548		103 305	
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	368 640	\$	286 141	\$

Les notes et annexes aux états financiers sont disponibles sur le Web de la Croix-Rouge au www.croixrouge.ca

AU NOM DU CONSEIL,



Président



Président, Comité national de vérification et des finances

La Société canadienne de la Croix-Rouge
ÉTAT CONDENSÉ DES RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars)

	2010	2009
PRODUITS		
Capacité organisationnelle		
Campagne de financement générale	38 839 \$	41 445 \$
Revenus de placements	4 798	8 946
Autres	7 990	4 044
	51 627	54 435
Programmes de base	306 171	345 816
Services de soutien	8 971	8 947
Services aux sinistrés	4 921	13 183
TOTAL DES PRODUITS	371 690	422 381
CHARGES		
Capacité organisationnelle		
Campagne de financement générale	22 970	17 434
Frais de placement	1 327	644
Autres	1 474	9 023
	25 771	27 101
Programmes de base		
Programmes internationaux	124 187	175 646
Gestion de sinistres	9 483	8 371
Santé et prévention des traumatismes	162 335	151 249
Gestion des programmes et des ressources bénévoles	4 215	4 188
	300 220	339 454
Services de soutien	35 893	35 688
Services aux sinistrés	4 921	13 183
Total des charges	366 805	415 426
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	4 885 \$	6 955 \$

Les notes et annexes aux états financiers sont disponibles sur le Web de la Croix-Rouge au www.croixrouge.ca

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

de l'exercice terminé le 31 mars 2010

(en milliers de dollars)

1 PLACEMENTS

	2010		2009	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Notes and GIC's	4 922 \$	5 097 \$	4 879 \$	5 235 \$
Fixed Income	89 621	89 405	73 676	75 448
Equities	13 028	14 027	24 957	17 400
TOTAL	107 571 \$	108 529 \$	103 512 \$	98 083 \$

Les justes valeurs des placements à long terme sont basées sur le cours du marché en fin d'exercice.

Les placements en titres à rendement fixe sont composés d'obligations du gouvernement du Canada et de sociétés dont les dates d'échéance s'échelonnent de 2011 à 2015, et dont les produits d'intérêt varient de 0,50 % à 10,35 %.

Les placements à long terme sont affectés d'origine externe et d'origine interne comme suit :	2010	2009
Affecté d'origine externe - Général	43 949 \$	20 187 \$
Affecté d'origine externe - Tsunami	11 657	25 139
Affecté d'origine interne - Général	40 374	40 376
Affecté d'origine interne - Tsunami	12 549	12 381
	108 529 \$	98 083 \$

Un montant de 56 639 \$ (90 229 \$ en 2009) du total des placements et des quasi – espèces se rapporte au Tsunami.

Les revenus bruts de placements gagnés sont présentés comme suit :

Revenus de placements - Général	2 867 \$	5 258 \$
Revenus de placements - Tsunami	1 931	3 688
Total des revenus de placements gagnés	4 798 \$	8 946 \$

2 PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés comprennent les montants affectés au financement des charges devant être engagées à une date future.

La variation des produits reportés de l'exercice est comme suit :

	2010				2009		
	Général	Haiti	Tsunami	Total	Général	Tsunami	Total
Solde d'ouverture	65 749 \$	- \$	60 961 \$	126 710 \$	51 215 \$	172 391 \$	223 606 \$
Dons reçus	106 424	135 033	-	241 457	111 978	-	111 978
Constaté à titre de produits	(114 245)	(18 055)	(31 635)	(163 935)	(97 444)	(111 430)	(208 874)
Solde de clôture	57 928	116 978	29 326	204 232	65 749	60 961	126 710
Moins portion à long terme	-	(42 328)	(11 657)	(53 985)	-	(37 520)	(37 520)
Portion à court terme	57 928 \$	74 650 \$	17 669 \$	150 247 \$	65 749 \$	23 441 \$	89 190 \$

Les produits reportés relatifs au Tsunami et à Haiti sont comptabilisés à titre de produits de programmation internationale.

La Société canadienne de la Croix-Rouge
CHARGES DE FINANCEMENT

Comparatif 5 ans (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	TOTAL 5 ANS	2009-10	2008-09	2007-08	2006-07	2005-06
Revenues de financement	170 832 \$	32 783 \$	33 482 \$	32 762 \$	32 459 \$	39 346 \$
Revenus de legs	33 365	6 056	7 963	5 669	6 753	6 924
Dons inclus dans les revenus de programmes	20 356	4 096	6 954	3 749	2 897	2 660
Dons reçus et reportés	390 473	142 593	44 705	27 441	20 589	155 145
Total des revenus	615 026	185 528	93 104	69 621	62 698	204 075
Total des charges	93 285	22 970	17 434	17 642	17 702	17 537
Surplus/déficit	521 741 \$	162 558 \$	75 670 \$	51 979 \$	44 996 \$	186 538 \$
Charges totales de financement	15,2 %	12,4 %	18,7 %	25,5 %	28,2 %	8,6 %
Revenus de loteries et jeux	36 639	6 390	6 712	6 967	7 365	9 205
Charges de loteries et jeux	24,508	4 241	4 426	4 532	4 964	6 345
Charges totales de financement à l'exclusion des loteries et jeux	11,9 %	10,5 %	15,1 %	20,9 %	23,0 %	5,7 %

Les données ci-dessus proviennent des notes 7 et 10 des états financiers annuels. Les notes et annexes aux états financiers sont disponibles sur le site Web de la Croix-Rouge au www.croixrouge.ca.



Croix-Rouge canadienne

Fondée en 1896

Constituée en société en 1909

Conformément à la loi, l'usage de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge au Canada est réservé exclusivement à La Société canadienne de la Croix-Rouge et aux services sanitaires des forces armées (Loi sur les Conventions de Genève, L.R.C., 1985, chap. G.3).

Les programmes de La Société canadienne de la Croix-Rouge sont offerts grâce à l'action bénévole et à l'appui financier des Canadiens.

Pour verser un don, veuillez composer le **1 800 418-1111**.

Les photographies présentes dans ce rapport annuel ont été fournies par

Croix-Rouge canadienne

Croix-Rouge américaine

Ahmed Zahid/Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Marko Kokic/CICR

La Presse canadienne

Tony Fohse

Les photographies utilisées dans ce rapport annuel proviennent des archives de la Croix-Rouge canadienne ou ont été achetées par la Croix-Rouge canadienne, offertes à l'organisme ou obtenues par le biais de contrats aux fins de cette publication. Sauf permission écrite, les photographies ne peuvent être copiées ou utilisées.

ISSN 1708-6353

© La Société canadienne de la Croix-Rouge, 2010

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

Croix-Rouge canadienne

Siège social

170, rue Metcalfe, bureau 300

Ottawa (Ontario) K2P 2P2

Téléphone : 613 740-1900

Télécopie : 613 740-1911

Courriel : feedback@croixrouge.ca

Une version électronique du présent document peut être consultée sur Internet, à l'adresse **www.croixrouge.ca**.

This document is also available in English.



Croix-Rouge canadienne

croixrouge.ca

Siège social

170, rue Metcalfe
bureau 300
Ottawa Ontario
K2P 2P2

Téléphone : 613 740-1900
Télécopie : 613 740-1911

Zone de l'Atlantique

133, avenue Troop
Dartmouth Nova Scotia
B3B 2A7

Téléphone : 506 674-6200
Télécopie : 506 674-6170

Division du Québec

6, place du Commerce
Île-des-Soeurs
Verdun Québec
H3E 1P4

Téléphone : 514 362-2930
Télécopie : 514 362-9991

Zone de l'Ontario

5700, Cancross Court
Mississauga Ontario
L5R 3E9

Téléphone : 905 890-1000
Télécopie : 905 890-1008

Zone de l'Ouest

100-1305 11 Avenue SW
Calgary Alberta
T3C 3P6

Téléphone : 403 205-3448
Télécopie : 403 205-3463

